



FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS DE FONCTIONNAIRES VAUDOIS

Communiqué de presse

Négociations salariales

La FSF salue les nouvelles propositions faites ce jour par le Conseil d'Etat dans les négociations salariales. Elles constituent une nouvelle base sérieuse, malgré plusieurs points à revoir.

La FSF a pris connaissance du nouveau montant mis pour le passage au nouveau système salarial (SYSREM). Ce montant est **quatre fois supérieur** à la somme précédemment articulée. Pour la FSF, cette augmentation du montant alloué est la démonstration que la très forte mobilisation des employés de l'Etat le 31 janvier 2008 a conduit le Conseil d'Etat à revoir sa position fermée.

La FSF salue le fait que le Conseil d'Etat semble enfin décidé à investir les montants utiles à son projet, quand bien même le chiffre articulé ne garantit pas, à ce jour, la pleine application du nouveau système.

La FSF considère que les propositions du Conseil d'Etat constituent désormais un socle solide de négociations. Dans ce contexte, un grand nombre de points restent à clarifier et négocier. Un travail de cohérence, d'ajustements et de calculs doit encore être réalisé pour aboutir à un accord acceptable pour les deux parties.

La FSF relève en particulier :

- que le Conseil d'Etat n'a toujours pas communiqué le futur classement des 2/3 des fonctions nouvelles ;
- que la classification du personnel soignant et de certains membres du corps enseignant manque de cohérence ;
- que le salaire minimum est toujours fixé à 3'600 francs.

Lors de la séance de son comité central, le 2 avril prochain, la FSF prendra formellement position sur la suite qu'elle entend donner au projet du Conseil d'Etat et à cette nouvelle phase de négociation.

M. Alain Martin – Président *ad interim* - 076 536 43 22

Mme Béatrice Métraux. – Secrétaire général de la FSF – 079 703 82 29